

BREVES HEBDOMADAIRES

CHINE CONTINENTALE

ECONOMIE GENERALE ([ici](#))

Endettement : les autorités publient de nouvelles directives pour le programme d'échange de dettes contre actions en vue d'accélérer la mise en œuvre du programme et d'élargir les possibilités de financement

Politique économique/impôts : l'Administration des affaires fiscales annonce des reports de paiements d'impôts pour les entreprises en difficulté, dans le but de soutenir le secteur privé

BANQUE ET FINANCE ([ici](#))

Finance : les investisseurs particuliers peuvent désormais acheter des obligations des gouvernements locaux sur le marché interbancaire

Ouverture financière : Allianz va devenir la première société d'assurance étrangère à constituer une filiale contrôlée à 100%

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE ([ici](#))

Relations US-Chine : conclusion du 26ème Sommet de l'APEC sans déclaration conjointe

Relations US-Chine : publication d'un nouveau rapport sur la Chine du représentant américain au Commerce (USTR) au titre de la Section 301 du Trade Act

Relations US-Chine : réactions chinoises aux nouvelles mesures américaines de contrôle des exportations

Relations UE-Chine : réaction chinoise à l'accord politique sur le règlement européen de filtrage des investissements étrangers

OMC : discours de l'Ambassadeur chinois auprès de l'OMC en marge de la conférence de Paris sur la réforme de l'OMC

Guerre commerciale : plusieurs personnalités chinoises émettent un jugement critique quant à la gestion de la guerre commerciale par les autorités

Défense commerciale : lancement d'une enquête d'anti-dumping à l'encontre de l'orge originaire d'Australie

Libre-échange : lancement de négociations pour un ALE approfondi Chine-Pérou

INDUSTRIE ET NUMERIQUE ([ici](#))

Numérique : Tencent se tourne vers l'Asie du Sud-Est pour compenser des résultats peu satisfaisants dans le secteur des jeux vidéo en Chine

E-commerce : les pertes de Pinduoduo s'agrandissent alors que la plateforme tente d'attirer des produits de meilleure qualité

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS ([ici](#))

Développement durable : visite de M. François de Rugy et de Mme Brune Poirson à Pékin le 19 novembre

Développement durable: lancement de l'année franco-chinoise de l'environnement

Energie: M. ZHANG Jianhua nommé administrateur de l'Administration nationale de l'énergie



HONG KONG ET MACAO ([ici](#))

Economie : le ralentissement de la croissance hongkongaise se poursuit au 3^e trimestre 2018, avec une croissance du PIB de +2,9% en glissement annuel, après +4,6% et +3,5% aux T1 et T2 respectivement



ECONOMIE GENERALE

Endettement : les autorités publient de nouvelles directives pour le programme d'échange de dettes contre actions en vue d'accélérer la mise en œuvre du programme et d'élargir les possibilités de financement

La Commission nationale de la Réforme et du Développement (NDRC), la Banque Centrale, le Ministère des finances, le régulateur des valeurs mobilières (CSRC) et le régulateur bancaire et assurantiel (CBRIC) ont conjointement publié le 19 novembre une notice permettant aux compagnies d'assurances et sociétés de gestion de titres d'assurance, dans le cadre du programme d'échange de dettes contre actions, de créer des sociétés ad hoc de capital-risque. Cette notice encourage aussi les fonds d'investissement, les banques, les fonds de gestion d'actifs et de portefeuille à accélérer la mise en œuvre du programme.

En outre, cette notice souligne que « les capitaux étrangers sont autorisés à investir dans des sociétés d'investissement et des sociétés de gestion d'actifs financiers, pour réaliser des échanges de dettes contre actions ».

Pour rappel, fin juin, 109 entreprises chinoises avaient signé des accords d'échange de dettes contre actions, d'un montant de 1 700 Mds RMB. Néanmoins, selon les données de la NDRC, seulement 20% de ces accords ont réellement été implémentés. Plus de 80% des échanges ont été effectués par l'intermédiaire de banques et de leurs filiales de gestion d'actifs.

Pour mémoire, le programme d'échange de dettes contre actions a été annoncé en mars 2016 par le Premier ministre Li Keqiang avec l'objectif de « permettre une réduction de l'endettement des entreprises » dans un contexte de hausse continue et inquiétante des créances douteuses. Les échanges impliquent principalement des entreprises d'Etat dans des secteurs traditionnels, souvent sujettes à des problèmes de surcapacités et de rentabilité. Ce programme permettrait ainsi la restructuration des SOE peu efficaces, incitées à se réformer pour bénéficier du programme et accompagnées pour ce faire par de nouveaux actionnaires intéressés prioritairement par les bénéfices futurs. Néanmoins, les opérations n'ont pas semblé jusque-là s'accompagner de restructurations. Par ailleurs, les négociations entre les banques et les entreprises se déroulent difficilement et semblent déboucher sur des montages financiers complexes et opaques avec un transfert des risques des entreprises et des banques vers l'Etat et sans doute les ménages.

Politique économique/impôts : l'Administration des affaires fiscales annonce des reports de paiements d'impôts pour les entreprises en difficulté, dans le but de soutenir le secteur privé

L'Administration des affaires fiscales (SAT) a publié le 20 novembre une circulaire intitulée « Mise en œuvre des mesures visant à supporter le développement du secteur privé ». Cette circulaire appelle notamment les autorités fiscales locales à « éviter une imposition excessive », à mettre en œuvre avec « détermination » des politiques d'allègement fiscal et à conduire des politiques fiscales préférentielles sans « réserve ».

Dans le détail, cette circulaire indique que les autorités fiscales locales ne pourront pas collecter ces paiements sans l'autorisation préalable de la SAT et qu'une plus grande stabilité des méthodes de



calcul des cotisations sociales devra être assurée ». En outre, la SAT s'engage à travailler, aux côtés des autorités fiscales locales, sur des propositions d'abaissement des niveaux des cotisations sociales. Finalement, la circulaire propose aux entreprises privées « en difficulté » de reporter leurs paiements d'impôts. Selon la *Law of the People's Republic of China on Tax Collection*, révisée pour la dernière fois en 2001, les entreprises qui font face à des « difficultés spéciales » sont autorisées à demander jusqu'à trois mois de reports d'impôts. Ces « difficultés particulières » sont définies comme « de larges pertes engendrées par des éléments extérieurs à leur contrôle ».

Pour mémoire, les règles de calcul des cotisations sociales ont été modifiées et seront effectives le 1^{er} janvier 2019. Elles comprennent une réforme de l'assiette d'imposition — l'intégralité des revenus, bonus inclus, est désormais imposable — et pourraient ainsi renchérir significativement les charges des entreprises et peser sur l'emploi. Les entreprises étaient autorisées jusqu'à présent à utiliser le salaire minimal local comme assiette pour le calcul de leurs cotisations. Par ailleurs, afin d'assurer une collecte plus transparente des impôts et de lutter contre l'évasion fiscale, les contributions sociales seront désormais collectées par le Bureau des taxes (et non plus le Bureau des ressources humaines), connu pour sa rigueur.



BANQUE ET FINANCE

Finance : les investisseurs particuliers peuvent désormais acheter des obligations des gouvernements locaux sur le marché interbancaire

La Banque centrale (PBoC), le Ministère des finances et le régulateur bancaire et assurantiel (CBIRC) ont publié une *notice* intitulée « Lancement des opérations de gré à gré (*over-the-counter*) pour les obligations des gouvernements locaux sur le marché interbancaire national » le 15 novembre. Cette notice permet aux investisseurs particuliers d'acheter directement ces obligations, auprès des agences bancaires ou en ligne. Jusqu'à présent, les obligations des gouvernements locaux échangées sur le marché interbancaire n'étaient disponibles que pour les institutions financières membres de ce marché interbancaire.

Dans le détail, afin de participer à ces opérations, les investisseurs particuliers devront gagner au moins 500 000 RMB par an, détenir plus de 3 M RMB d'actifs financiers et investir dans des valeurs mobilières depuis au moins deux ans. Si ces conditions ne sont pas remplies, seules les obligations AAA seront disponibles à l'achat.

Selon le communiqué de la PBoC, cette nouvelle mesure a pour objectif "d'élargir la gamme des opérations *over-the-counter* sur le marché obligataire interbancaire national, de répondre aux besoins d'investissement des résidents et de promouvoir la construction d'un marché obligataire à plusieurs niveaux".

Pour mémoire, le gouvernement s'était engagé en mars à rendre ces titres plus facilement accessibles aux investisseurs. Effectivement, les investisseurs particuliers ne pouvaient acheter les obligations de gouvernements locaux que sur les bourses de Shanghai et de Shenzhen, la très grande majorité de ces obligations étant néanmoins émise sur le marché interbancaire.

Ouverture financière : Allianz va devenir la première société d'assurance étrangère à constituer une filiale contrôlée à 100%

Le régulateur des secteurs de la banque et de l'assurance (CBIRC) a annoncé sur son site internet le 25 novembre avoir autorisé l'assureur allemand *Allianz* à constituer une filiale contrôlée à 100% (*wholly-owned insurance holding company*). C'est la première fois qu'un assureur étranger obtient une telle autorisation en Chine. Dans le même communiqué, le régulateur a aussi permis à la *Hong Kong's Chiyu Bank* d'établir une filiale à Shenzhen. En outre, la CBIRC s'est engagée à « accroître continuellement » l'ouverture du secteur financier.

Pour mémoire, le gouvernement avait annoncé l'année dernière une levée progressive du plafond des parts étrangères dans les sociétés d'assurance : de 50 % à 51 % d'ici à trois ans, puis à 100% d'ici à cinq ans, annonce qui avait été confirmée dans le cadre du Boao Forum par le Gouverneur Yi Gang. Cette mesure intervient trois semaines après les discours d'ouverture du président Xi Jinping à la foire de Shanghai, dans lequel il réaffirmait sa volonté d'élargir l'accès au marché chinois pour les investisseurs étrangers.

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

Relations US-Chine : conclusion du 26^{ème} Sommet de l'APEC sans déclaration conjointe

Le 26^{ème} Sommet de la Coopération économique pour l'Asie-Économique (APEC) s'est conclu, dimanche 18 novembre à Port-Moresby (Papouasie-Nouvelle-Guinée), sur fond de dissensions commerciales sino-américaines, sans déclaration conjointe des 21 États participants, une première dans l'histoire de l'organisation. La veille, le Président chinois Xi Jinping et le vice-Président américain Mike Pence s'étaient affrontés par discours interposés (voir liens ci-dessous). Le Président chinois a appelé les participants à construire une zone de libre-échange de l'Asie-Pacifique (*Free Trade Area of the Asia-Pacific* - FTAAP) pour faire face au protectionnisme et à l'unilatéralisme. Dans le contexte actuel de réflexions sur la réforme de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Xi a pointé le traitement spécial et différencié comme une ligne rouge. Par ailleurs, les règles de gouvernance économique internationale « doivent être formulées par la communauté internationale, et non par la loi du plus fort ». Enfin, le Président chinois s'est lancé dans un plaidoyer en défense de la *Belt and Road Initiative* qui « n'a pas vocation à soutenir un agenda géopolitique caché, qui ne vise personne, et qui n'exclut personne ».

De son côté, Mike Pence a longuement défendu la stratégie commerciale américaine vis-à-vis de la Chine et a réitéré l'approche commerciale de l'administration Trump en Asie-Pacifique : (i) « conclure des accords bilatéraux avec toutes les nations d'Asie-Pacifique qui souhaitent [...] se conformer aux principes de commerce équitable et réciproque » ; (ii) « s'ériger contre les pays s'adonnant à des pratiques commerciales déloyales ». Au-delà du commerce, M. Pence a vanté les investissements privés américains « sans précédent » dans la région. En opposition à d'autres pays qui « noient leurs partenaires dans un océan de dettes », qui « compromettent leur indépendance » ou qui proposent une « *constricting belt or a one-way road* », les États-Unis offrent selon le Vice-Président une « meilleure option ».

Dans la foulée du Sommet, autorités chinoises et américaines se sont renvoyé la responsabilité de l'absence de déclaration conjointe, après que le Premier ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée ait confirmé que les discussions avaient échoué sur la question de la lutte contre les pratiques commerciales déloyales et de la réforme de l'OMC. Le ministre des Affaires étrangères chinois Wang Yi a reproché à des « économies individuelles » de « ... refuser les amendements raisonnables proposés par la Chine et d'autres parties ». De manière indirecte mais claire, le porte-parolat du ministère des Affaires étrangères chinois a accusé les États-Unis de « pratiquer le protectionnisme sous couvert de réforme » [des règles commerciales multilatérales]. Le Département d'État américain, de son côté, a affirmé que les États-Unis étaient « entièrement prêts à soutenir le projet de communiqué, qui proposait de promouvoir le commerce libre et juste dans la région et de combattre les pratiques commerciales déloyales. Il est malheureux que d'autres économies – malgré leur rhétorique – n'aient pas pu soutenir ces positions ».

[Lire le discours de Xi Jinping](#)

[Lire le discours de Mike Pence](#)

Relations US-Chine : publication d'un nouveau rapport sur la Chine du représentant américain au Commerce (USTR) au titre de la Section 301 du *Trade Act*

Les services du représentant américain au Commerce (USTR) ont publié, mardi 20 novembre, un nouveau rapport actualisant les conclusions de son enquête remise au mois de mars 2018 sur les pratiques et politiques chinoises en matière de transferts de technologie, de propriété intellectuelle et d'innovation ([cf : brèves du 19 mars 2018](#)). Ce nouveau rapport a été rédigé à l'initiative de l'USTR au titre de ses fonctions de suivi de la mise en œuvre de ces mesures. Selon l'USTR Robert Lightizer, « cette mise à jour prouve que la Chine n'a pas modifié ses pratiques déloyales, déraisonnables et distortives » malgré les tarifs, et ce sur les quatre volets couverts par l'enquête initiale. Lors d'une conférence de presse le 22 novembre, le porte-parole du ministère du Commerce chinois (MofCom), a fait part de la « sérieuse inquiétude de la Chine ». Le MofCom juge que ce nouveau rapport contient « des accusations malvenues fondées sur des rumeurs infondées, ce que la Chine ne peut pas du tout accepter ». Et de former l'espoir que « les États-Unis mettent un terme à leurs paroles et leurs actes qui portent atteinte aux relations économiques et commerciales bilatérales ». Pour rappel, les griefs américains sont les suivants : (i) par le biais de restrictions en matière d'investissements (obligations de joint-ventures notamment), la Chine conditionne l'accès à son marché à des transferts de technologies de la part des entreprises américaines; (ii) les procédures chinoises en matière d'octroi de licences s'avèrent défavorables aux opérateurs américains ; (iii) la Chine dirige et facilite « *de manière systématique* » les investissements des entreprises chinoises vers certaines entreprises américaines actives dans des secteurs industriels d'intérêt prioritaire, dans le but de favoriser les transferts de technologie « *à grande échelle* » ; (iv) la Chine orchestre et soutient des cyber-intrusions non-autorisées dans les systèmes informatiques des entreprises américaines.

[Lire le rapport de l'USTR](#)

Relations US-Chine : réactions chinoises aux nouvelles mesures américaines de contrôle des exportations

Le *Bureau of Industry and Security* du ministère du Commerce américain (DoC) a ouvert, le 19 novembre, un processus de commentaires publics de 30 jours sur la liste des « technologies émergentes essentielles à la sécurité nationale des États-Unis » destinées à être couvertes par les futures règles régissant le contrôle des exportations américaines vers des pays tiers. L'appel à commentaires était prévu au titre de l'*Export Control Reform Act*, voté au mois d'août par le Congrès américain dans le cadre du *National Defense Authorization Act 2019*. Dans la version actuelle du document, le DoC concentre son attention sur 14 secteurs, dont les biotechnologies, l'intelligence artificielle, les semi-conducteurs, la robotique ou encore les technologies avancées de surveillance. Le porte-parole du ministère du Commerce chinois a fait part, le 22 novembre, de la désapprobation de la Chine : « la généralisation du concept de sécurité, qui impose des barrières inutiles au commerce international normal, n'aide pas à la réalisation de la sécurité nationale et n'est pas favorable à l'expansion et au développement équilibré du commerce. Il est à espérer que les États-Unis prennent des mesures constructives pour véritablement améliorer l'environnement des affaires et créer les conditions pour que ses produits qui bénéficient d'un avantage compétitif contribuent à réduire les déficits commerciaux ».

[Lire l'appel à commentaires du DoC](#)

Relations UE-Chine: réaction chinoise à l'accord politique sur le règlement européen de filtrage des investissements étrangers

Les trois institutions européennes ont annoncé, le 20 novembre, être parvenues à un « accord politique » sur le projet de règlement européen établissant un cadre de filtrage (*screening*) des investissements étrangers en Europe. Les autorités chinoises, par le biais d'une déclaration de la Mission chinoise auprès de l'Union européenne communiquée au site *Bloomberg*, ont réagi officiellement à cette annonce jeudi 22 novembre. La Chine nie d'abord que les investissements chinois en Europe aient une quelconque dimension stratégique ou politique : « la direction d'un investissement ne dépend que de facteurs tels que les avantages d'une entreprise et les conditions du marché [...] il n'existe pas de considérations stratégiques ou d'intentions politiques ». Les autorités chinoises mettent ensuite en garde l'Union européenne : « la Chine espère que l'Union européenne pourra s'en tenir aux règles de base de l'Organisation mondiale du commerce, particulièrement la non-discrimination, et rester éloignée du protectionnisme commercial [...] ». Le quotidien *China Daily*, dans un éditorial, a estimé que « l'Union européenne se tire une balle dans le pied » et que « rien n'indique que les investissements chinois ont menacé, menacent ou menaceront la sécurité européenne dans aucun domaine, et d'aucune manière ». Le tabloïd nationaliste *Global Times* a lui jugé que le dispositif européen « s'écarte des principes de marché ».

[Lire le communiqué de la Commission](#)

[Lire l'article de Bloomberg](#)

OMC : discours de l'Ambassadeur chinois auprès de l'OMC en marge de la conférence de Paris sur la réforme de l'OMC

L'Ambassadeur chinois auprès de l'OMC, M. Zhang Xiangchen, s'est exprimé vendredi 16 novembre en marge de la Conférence de Paris organisée sur le thème « une OMC adaptée au XXIème siècle », une intervention relayée quelques jours plus tard sur le site officiel du ministère du Commerce chinois (MofCom). Evoquant l'apparition de nouveaux défis et la « perte d'efficacité de l'organisation face à l'unilatéralisme et au protectionnisme », M. Zhang a convenu que « l'OMC a besoin d'une réforme ». Cependant, a-t-il précisé au cœur de son discours imagé, « ceux qui, au nom de la réforme, veulent imposer à la Chine une camisole de force sur mesure (*tailor-made straightjacket*) destinée à contraindre son développement finiront très déçus ». Se présentant comme partisan d'une approche « pas à pas », soucieux d'une « approche inclusive », l'Ambassadeur chinois auprès de l'OMC a ensuite fixé des objectifs en termes de calendrier : restauration du bon fonctionnement de l'organe de règlement des différends aussi vite que possible ; accord sur les subventions à la pêche d'ici 2019 ; progrès en matière de e-commerce, de facilitation des investissements, sur les petites et moyennes entreprises et sur les questions de transparence d'ici 2020.

[Lire l'intervention de l'Ambassadeur chinois auprès de l'OMC](#)

Guerre commerciale : plusieurs personnalités chinoises émettent un jugement critique quant à la gestion de la guerre commerciale par les autorités

Plusieurs personnalités chinoises se sont distinguées, cette semaine et de manière apparemment non-concertée, par des commentaires critiques quant à la gestion de la guerre commerciale par les autorités. Lors de la conférence annuelle organisée par le média économique *Caixin* le 18 novembre dernier, M. Long Yongtu, ancien vice-ministre du Commerce et négociateur de l'adhésion de la Chine à l'OMC, a déploré que les ripostes chinoises aux tarifs américains – centrées sur le soja - aient été prises à des fins « politiques » : « les produits agricoles sont très sensibles... [...] viser des produits agricoles devrait intervenir en dernier recours [...] la Chine a un intense besoin d'importer du soja, alors pourquoi avons-nous visé le soja dès le début ? ». Sur un plan plus structurel, M. He Nining, lui aussi ancien haut-fonctionnaire du MofCom, a, au cours d'un forum organisé à Sanya (province de Hainan), appelé les dirigeants chinois à l'introspection : « au cours des dernières décennies, nous aurions dû adapter notre vision de la réforme et de l'ouverture. La croissance économique et l'amélioration sociale dont nous avons bénéficié auraient dû nous donner la preuve de la nécessité de continuer les réformes ». Un économiste rattaché au courant « libéral », M. Wu Jinglian a appelé les dirigeants au « courage politique et à la sagesse », et à mettre en œuvre les réformes annoncées.

Défense commerciale : lancement d'une enquête d'anti-dumping à l'encontre de l'orge originaire d'Australie

Le 19 novembre 2018, le ministère du Commerce chinois (MofCom) a lancé une enquête anti-dumping contre les importations d'orge originaires d'Australie, suite à une plainte de l'industrie domestique chinoise. L'enquête durera jusqu'au 19 novembre 2019 ; et en cas de circonstances exceptionnelles, pourra être prolongée jusqu'à le 19 mai 2020. La valeur des exportations de l'orge australienne vers la Chine a atteint 1,3 Md USD en 2017 selon les chiffres du MofCom, qui a aussi précisé que la Chine comptait pour 60-70% du marché d'exportation de l'orge australienne. Un [article](#) publié par *The Australian Financial Review*, juge probable que cette enquête constitue à un avertissement vis-à-vis l'Australie, dans un contexte de tensions diplomatiques entre les deux pays.

Libre-échange : lancement de négociations pour un ALE approfondi Chine-Pérou

Le 17 novembre 2018, le ministère du Commerce chinois (MofCom) et le Ministère du commerce extérieur et du tourisme du Pérou ont signé un MoU pour approfondir l'accord de libre-échange existant entre la Chine et le Pérou, qui a été signé en avril 2009 et est entré en vigueur en mars 2010. Selon le porte-parole du MofCom, les deux pays ont déterminé les sujets soumis aux prochaines négociations lors de leurs discussions exploratoires (une étude de faisabilité avait été lancée en 2016), y compris les règles liées au commerce des biens, comme les procédures douanières et la facilitation commerciale, les règles d'origine, ainsi que le commerce des services, l'investissement, la propriété intellectuelle, l'e-commerce, et les politiques de concurrence. Le MofCom a aussi indiqué que les deux États souhaitent finaliser l'approfondissement de l'ALE le plus tôt possible, pour « renforcer la relation bilatérale commerciale et sauvegarder le libre commerce et l'ouverture de l'économie mondiale ».

Retour au sommaire ([ici](#))

INDUSTRIE ET NUMERIQUE

Numérique : Tencent se tourne vers l'Asie du Sud-Est pour compenser des résultats peu satisfaisants dans le secteur des jeux vidéo en Chine

Tencent vient de conclure un partenariat avec Sea, une entreprise basée à Singapour gérant la plus grande plateforme de jeux vidéo d'Asie du Sud-Est, avec 161 M d'utilisateurs au second trimestre 2018. Cet accord permettra à Sea de publier les jeux vidéo de Tencent. Sa branche spécialisée dans le divertissement, Garena, se réservera le droit pendant les cinq prochaines années à venir de sélectionner les jeux mobiles et PC de Tencent pouvant être publiés sur la plateforme, qui couvre l'Indonésie, Taiwan, les Philippines, la Malaisie et Singapour. L'Asie du Sud-Est est une des régions les plus prometteuses en matière de jeux vidéo. En 2017, le chiffre d'affaires généré par ce secteur s'élevait à 2,2 Mds USD (1,93 Md EUR).

Ce partenariat intervient alors que Tencent rencontre des difficultés en Chine dans le secteur des jeux vidéo, sa principale source de revenus. Au second trimestre 2018, Le géant chinois du numérique, propriétaire notamment de la plate-forme sociale WeChat, a affiché le premier déclin de ses profits trimestriels depuis plus de dix ans : une baisse de 2 %, (à 18 Mds CNY, soit 2 Mds EUR) par rapport au second trimestre 2017. Selon Bloomberg, les difficultés de Tencent tiennent à une réorganisation administrative paralysant l'autorité chinoise chargée d'autoriser l'exploitation des jeux vidéo. Tencent n'a toujours pas reçu l'autorisation de mettre à disposition de ses clients les versions pour ordinateurs de *Player Unknown's Battlegrounds* et de *Fortnite*, deux jeux parmi les plus recherchés du moment. Il a dû retirer *Monster Hunter : World*, un autre blockbuster, après quelques jours d'exploitation. Par ailleurs, les autorités se montrent de plus en plus réticentes à autoriser de nouveaux jeux montrant des scènes de violences ou de jeux d'argent. Autres raisons derrière le ralentissement du secteur des jeux vidéo, des restrictions en matière d'âge et de temps de jeu pour les joueurs. En effet, le ministère de l'Education a demandé aux organes de régulation de prendre des mesures pour réduire le temps consacré par les jeunes à ce loisir en raison de nombreux cas d'addictions. En réponse, Tencent a mis en place une mesure visant à restreindre le temps de jeu à une heure par jour au maximum pour les enfants de 12 ans et moins et à deux heures maximums pour les 13-18 ans. Par ailleurs, pour le ministère de l'Education chinois le nombre croissant de myopie en Chine serait dû à l'utilisation massive des smartphones et autres appareils électroniques. Les restrictions d'accès aux jeux en ligne permettraient donc de faire face à cet enjeu de santé public. « *The Economist* » estimait en 2014 que 80 % des Chinois âgés de 16 à 18 ans avaient des troubles de la vue.

E-commerce : les pertes de Pinduoduo s'agrandissent alors que la plateforme tente d'attirer des produits de meilleure qualité

Au troisième trimestre 2018, l'entreprise d'e-commerce a enregistré des pertes s'élevant à 1,1 Md RMB (140 M EUR). La situation financière de Pinduoduo s'explique par la montée des coûts liés aux ventes et au marketing, ainsi qu'à ses dépenses croissantes en R&D. Ces dernières sont destinées à la lutte contre les contrefaçons sur sa plateforme. Les incitations financières créées pour attirer des commerçants proposant des produits de meilleure qualité contribuent également aux pertes financières de Pinduoduo. Entre autres, l'entreprise propose à ces derniers des réductions sur les frais de commission et un trafic plus important.



Pour mémoire, Pinduoduo est une entreprise chinoise de commerce en ligne spécialisée dans la vente à bas prix. Elle a été fondée en 2015 par un ancien ingénieur de Google. Elle est désormais la troisième plateforme d'e-commerce de Chine avec 114 M d'utilisateurs en janvier 2018, contre 300 M pour JD.com et près de 600 M pour Alibaba et sa plateforme Taobao. En juillet 2018, Pinduoduo a reçu de nombreuses critiques suite à son entrée en bourse à la Nasdaq. L'entreprise a été accusée de vendre des contrefaçons et de ne prendre aucune mesure pour lutter contre la vente de ce type de bien. Aux États-Unis, plusieurs procès ont été engagés à l'encontre de Pinduoduo, l'accusant d'avoir divulgué aux investisseurs la présence de contrefaçons sur sa plateforme.

Retour au sommaire ([ici](#))



DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS

Développement durable : visite de M. François de Rugy et de Mme Brune Poirson à Pékin le 19 novembre

M. François de Rugy, Ministre d'Etat, Ministre de la transition écologique et solidaire, et Mme Brune Poirson, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat, se sont rendus en Chine lundi 19 novembre pour rencontrer leurs homologues chinois sur les questions environnementales. Au cours de sa visite, le Ministre d'Etat s'est entretenu avec M. LI Ganjie, Ministre chinois de l'écologie et de l'environnement, pour échanger sur la coopération bilatérale en matière d'environnement et sur les négociations multilatérales « climat » et « biodiversité ». Le Ministre d'Etat a ensuite rencontré M. E Jingping, Ministre chinois des ressources en eau. A l'issue de l'entretien, les deux Ministres ont signé un arrangement administratif formalisant le renouvellement de la coopération bilatérale franco-chinoise sur l'eau. Enfin, M. François de Rugy a rencontré M. HAN Zheng, Vice Premier ministre en charge de la coordination des politiques environnementales.

Ces rencontres sont d'autant plus importantes que la Chine accueillera la 15^{ème} conférence des parties (COP) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) en 2020. En complément de ces temps d'échanges, le Ministre d'Etat et la Secrétaire d'Etat ont également rencontré des représentants chinois de la société civile œuvrant pour la protection de l'environnement ainsi que des entreprises françaises de la transition écologique en Chine.

Développement durable : lancement de l'Année franco-chinoise de l'environnement

Le 19 novembre s'est tenue la cérémonie d'ouverture de l'Année franco-chinoise de l'environnement au Musée de la capitale à Pékin devant près de 400 participants français, chinois et européens. Le Ministre chinois de l'écologie et de l'environnement, M. LI Ganjie, et le Ministre de la transition écologique et solidaire M. François de Rugy ont tous deux prononcé des discours d'ouverture, au cours desquels ont été lus les messages de félicitations du président XI et du président Macron, mettant en valeur la collaboration franco-chinoise en faveur de la protection de l'environnement.

Plusieurs « témoins » œuvrant pour l'environnement en Chine ont ensuite montré leur engagement pour la Planète, au premier rang desquels l'acteur chinois M. LIU Ye et son épouse photographe française Mme Anaïs Martane. M. Yann Martres, directeur Chine de l'Agence française de développement, et Mme Charlotte Roule, Présidente directrice générale d'Engie Chine, ont respectivement témoigné de l'engagement des acteurs économiques français en faveur de la protection de la biodiversité et de la transition énergétique, alors que Mme LU Zhi, Professeure à l'Université de Pékin, et M. LIU Dashan, Président de l'établissement public *China Energy Conservation and Environmental Protection Group* (CICEP) ont apporté leurs témoignage pour la partie chinoise.

Pour mémoire, suite à la Déclaration conjointe du Président Emmanuel Macron et du Président XI Jinping du 9 janvier dernier, la France et la Chine ont décidé le lancement d'une « Année franco-chinoise de l'environnement ». Celle-ci permettra de contribuer au renforcement de la coopération franco-chinoise en matière de développement durable et de renforcer l'efficacité des actions en faveur de l'environnement mondial.



Energie : M. ZHANG Jianhua nommé Administrateur de l'Administration nationale de l'énergie

M. ZHANG Jianhua, jusqu'à maintenant Président de la *China National Petroleum Corporation* (CNPC), a été nommé le 13 novembre nouvel Administrateur de l'Administration nationale de l'énergie (NEA), avec le rang de Vice-Ministre. Il succède à M. Nur Bekri qui a été démis de ses fonctions le 20 septembre dernier suite à des soupçons de corruption. M. ZHANG Jianhua a plus de 30 ans d'expérience dans le secteur des hydrocarbures. Il a fait carrière chez Sinopec, avant d'intégrer CNPC en 2016. Il est la 5^{ème} personnalité à diriger la NEA et la première issue d'une entreprise chinoise d'hydrocarbures.

Retour au sommaire ([ici](#))



HONG KONG et MACAO

Economie : le ralentissement de la croissance hongkongaise se poursuit au 3e trimestre 2018, avec une croissance du PIB de +2,9% en glissement annuel, après +4,6% et +3,5% aux T1 et T2 respectivement

En variation trimestrielle, le PIB a connu une légère hausse de 0,1% en termes réels, après une baisse de 0,2% au T2-2018. Dans le détail, la croissance a été portée au T3-2018 par une hausse de la consommation privée, à +5,2% en glissement annuel, bien que moins forte qu'au T2-2018 (+6,1%), dans un contexte de plein emploi (taux de chômage ajusté des variations saisonnières à 2,8% au T3-2018, soit son niveau le plus bas en 20 ans). Les dépenses publiques ont connu une augmentation de +3,3% (contre +4,3% au T2-2018). L'investissement privé a connu une forte hausse (+8,2% contre +1,1% au trimestre précédent), tiré par l'investissement dans les équipements et les machines (+21,2%), malgré une légère chute de l'investissement dans l'immobilier et la construction (-0,3%). Les importations de biens ont augmenté de +7,6% et +3,4% respectivement, en lien avec la vigueur de la demande intérieure. Les exportations de biens (+5,0% en g.a.) et de services (+3,1% en g.a.) demeurent vigoureuses. Les exportations de biens vers les Etats-Unis ont connu une forte hausse, de l'ordre de 10,6%, qui s'explique par le dynamisme de la consommation aux Etats-Unis, le phénomène de « front-loading » des exportateurs qui anticipent l'entrée en vigueur des droits de douane américains et la faible proportion de biens chinois transitant par Hong Kong soumis aux droits de douane entrés en vigueur (de l'ordre de 15%). On note une plus forte hausse des prix à la consommation sur l'ensemble du troisième trimestre, à +2,5%, l'inflation sous-jacente s'établissant à +2,8%.

Le gouvernement a révisé sa prévision de croissance pour l'année 2018 à la baisse, à +3,2% (contre +3,5% en juin) en raison d'une accumulation de risques, au premier rang desquels les tensions commerciales sino-américaines mais également le ralentissement de l'économie mondiale, le resserrement monétaire américain ainsi que les risques liés au Brexit et à la situation budgétaire de l'Italie.

Le gouvernement a par ailleurs révisé à la hausse ses prévisions d'inflation, estimée à 2,4% sur l'année 2018 (contre 2,2% en août).

Retour au sommaire ([ici](#))

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : S.E.R. de Pékin et Service Economique de Hong Kong

Adresse : N°60 Tianzhuo, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique, district Chaoyang, 100600 BEIJING – PRC, CP 100600

Rédigé par : Hannah Fatton, Camille Bortolini, Furui Ren, Antoine Bernez, Rodolphe Girault

Revu par : Pierre Martin, David Karmouni, Jean-Philippe Dufour, Valérie Liang-Champrenault

Responsable de publication : Philippe Bouyoux